



Ce document est à **compléter RECTO VERSO** et à renvoyer **daté et signé, accompagné d'un RIB** comportant les mentions BIC- IBAN à l'adresse suivante :

**ACCUEIL DE LOISIRS ARLEQUIN**  
**10 Rue Auguste La Houlle**  
**56400 AURAY**

**FACTURATION**

Nom, prénom et adresse du payeur : .....

Adresse mail : .....@.....

**Vous avez plusieurs possibilités pour régler vos factures. Merci de nous préciser votre choix :**

	<b>Activités ALSH mercredis et vacances</b>	<b>Activités périscolaire (garderie,cantine, accompagnement scolaire))</b>	<b>Activités Jeunesse</b>
Prélèvement automatique			
Paiement en ligne			
Chèque, espèce ou CB			
Tickets CESU		NON ACCEPTÉ	NON ACCEPTÉ
Chèques vacances		NON ACCEPTÉ	

Nous acceptons les bons vacances uniquement durant les vacances scolaires

Pour tout règlement par prélèvement, merci de joindre un RIB et compléter l'autorisation de mandat de prélèvement SEPA

3 factures différentes seront envoyées par mail ou consultables sur votre Espace Citoyens :

- 1 Périscolaire (restauration scolaire, garderie et accompagnement scolaire)
- 1 Enfance (mercredis et vacances à l'ALSH Arlequin)
- 1 Jeunesse (activités de l'Espace Jeunesse)

En cas de séparation des parents, le calendrier établissant la garde alternée et validé par les deux parents doit impérativement être déposée à la direction de l'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse.

**J'autorise le service à prélever les activités : Merci de cocher les cases**

<b>DÉSIGNATION DU CRÉANCIER</b>	<input type="checkbox"/> <b>Activités ALSH</b>	<input type="checkbox"/> <b>Activités Périscolaires</b>	<input type="checkbox"/> <b>Activités Jeunesse</b>
<i>Identifiant Créancier SEPA</i>	<b>FR28ENF526701</b>	<b>FR28ZZZ526701</b>	<b>FR28JEU526701</b>
<b>Nom</b>	ALSH ARLEQUIN AURAY REGIE DE RECETTES – MAIRIE	PERISCOLAIRE AURAY REGIE DE RECETTES – MAIRIE	JEUNESSE AURAY REGIE DE RECETTES – MAIRIE
<b>Adresse</b>	10 rue Auguste La Houlle 56400 AURAY	100 Place de la République 56400 AURAY	12 Rue Auguste La Houlle 56400 AURAY

**En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par les créanciers désignés ci-dessus. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.**



